

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BEZANNES

Séance du 15 juin 2020

L'an deux mille vingt et le 15 juin à 20h, le Conseil municipal de BEZANNES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle municipale de Bezannes, sous la présidence du Maire, Monsieur Dominique POTAR.

Etaient présents :

M. Potar Dominique ; M. Bourquardez Joël ; Mme Demessence Marie-Annick ; M. Cappé David ; Mme Nowackowski Marie-Catherine ; M. Achioui Samy ; Mme Muscat Isabelle ; Mme Millot Christine ; M. Labbe Fabrice ; Mme Deris Isabelle ; Mme Devolder Catherine ; M. Denison Pierre-Marie ; Mme Boulenger Delphine ; Mme Boucault Brigitte ; M. Pace Gérard ; Mme Turmel Christine ; M. Maujean Patrick

Etaient représentés :

M. Cattier Philippe qui a donné pouvoir à M. Potar Dominique
M. TOURY Maxime qui a donné pouvoir à M. LABBE Fabrice

Secrétaire de séance : Mme Demessence Marie-Annick

Membres en exercice	Membres Présents	Membres délibérants
19	17	19

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
de REIMS

17 JUIN 2020



Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la mairie le 10 juin 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
MARNE

N° 20-06-504
CM 15/06/2020
Rapporteur : M. Potar

OBJET DE LA DELIBERATION : **RENOVATION DE L'EGLISE SAINT MARTIN DE BEZANNES –
DEMANDES DE SUBVENTIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Considérant le projet de rénovation de l'Eglise Saint Martin de Bezannes dont le descriptif est joint en annexe,

Considérant l'autorisation de travaux n° AC 051 058 17 00001 délivré par la Direction Régionale des Affaires Culturelles en date du 27 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter tout organisme pouvant accompagner financièrement la Commune sur le projet de rénovation de l'Eglise Saint Martin de Bezannes, notamment la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la région Grand Est et le Département de la Marne,

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

Votes : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme
Le 16 juin 2020

Le Maire,



Dominique POTAR

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission dématérialisée et de l'affichage en Mairie
le..16/06/2020.....